

ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE IBC

Objectif

Obtenir les domaines de compétences suivants :

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur PRAP IBC, habilité par l'INRS, exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, démonstrations pratiques, travaux en sous-groupes, réalisation et restitution d'analyse de sa propre situation de travail.

Points forts

Certification INRS d'acteur PRAP IBC, documentation INRS fournie, formation interactive, active et participative.

FORMATION CERTIFIANTE

Programme

Le déploiement de la formation-action d'acteur PRAP est l'expression concrète et reconnue des bonnes pratiques de prévention, déployées jusqu'au poste de travail et aux personnes de terrain.

Elle vise, au travers de l'obtention d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir.

1.1. Comprendre l'intérêt de la prévention :

Repérer les différents enjeux pour l'établissement,
Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention,
Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

1.2. Connaître les risques de son métier :

Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

2.1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

Connaître le fonctionnement du corps humain

Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé :

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3.1. Proposer des améliorations de sa situation de travail :

A partir des causes identifiées au cours de son analyse
En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
En prenant en compte les principes généraux de prévention

3.2. Faire remonter l'information aux personnes concernées :

Identifier les personnes concernées
Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

3.3. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort :

Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

Organisation

Public : Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, bureaux et commerce

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : De 4 à 10 personnes

Lieu : Au sein de la structure

Durée : 14 heures de présentiel (2 jours)

Evaluation et validation : Certificat d'Acteur PRAP IBC, délivré par l'INRS, à tous les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

Maintien et actualisation des compétences : Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP IBC tous les 24 mois (1 jour)